

Des masques pour des artisans en quête de relance

Commandés par le Conseil régional, 4000 masques à usage unique ont été remis aux artisans ariégeois.

Bien sûr, ils sautent aux yeux, les idéogrammes ornant les deux cartons remplis de masques jetables, que la Région s'apprête à remettre aux représentants de l'artisanat ariégeois. Made in China ? «On est allés chercher les masques là où il y en avait», rétorque sans fard Kamel Chibli, vice-président d'un conseil régional qui, dans les commandes groupées passées il y a plusieurs semaines, avait voulu réserver 65.000 unités au secteur artisanal d'Occitanie.

Les voici donc, remis au président de l'Union des entreprises de proximité (U2P 09) Vincent Perez en présence de Christian Massat, Sébastien Rouch et Claudine Villaume, représentant respectivement les professionnels des travaux publics, de la boucherie et les conjoints d'artisans. 4000 masques au total, «50 par salarié, et les premiers inscrits seront les premiers servis», précise M. Perez. Un coup de pouce pas neutre



pour des artisans qui ont repris leur activité avec force mesures barrière. «Et la réalité des chantiers est compliquée, confirment les responsables de l'U2P. Au quotidien, dans le bâtiment, c'est infernal...».

Les mêmes relèvent toutefois que l'action de la Région a pu mettre du baume au coeur : «franchement, on a été aidés du début à la fin, avec des réponses précises et rapides, assure M. Perez. Ça a aussi permis d'ouvrir des portes, par exemple quand des banques ne voulaient pas laisser des entreprises artisanales, dépourvues de cotation, accéder aux prêts garantis par l'État... Mais là où l'aide a été la plus notable, c'est que la Région a compris et corrigé le tir à chaque fois qu'on

faisait remonter une difficulté par rapport à un dispositif».

Des dispositifs qui ont pu, pour certains, soulager des trésoreries très tendues, mais qui n'empêche pas les professionnels de s'inquiéter fortement pour l'avenir proche. Passées les aides d'urgence (6500 TPE ariégeoises ont bénéficié du fonds dédié aux structures ayant perdu la moitié de leur CA en mars et avril 2020), «on sait que dans un an, en avril 2021, il faudra bien rembourser ces fameux prêts garantis par l'État, rappelle Vincent Perez. Alors le plus dur commence». D'où l'insistance de l'artisanat à voir différentes mesures mises en oeuvre pour un plan de relance (nos éditions précédentes), notamment l'emblématique

que TVA à 5 % pour la rénovation, «et plus généralement l'application d'un principe «zéro recette, zéro dépense», demande l'U2P.

Les masques, eux, vont vite trouver preneurs, même si l'effervescence autour d'une denrée rare il y a quelques semaines est retombée. Et pour la Région, il y a des choses à faire : au-delà de l'urgence, «on travaille sur la création de filières locales, comme en pays d'Olmes autour d'Adient et Biotex, indique M. Chibli. La question de la consommation des masques est cruciale, on va tenter de faire émerger des produits fabriqués localement, et réutilisables. Des commandes, il y en aura d'autres !»

A. C.